



GLOBAL COMPACT

**COMMUNICATIONS SUR LE
PROGRES**

HTS CONSULTING

2011/2012

SOMMAIRE

1. RENOUELEMENT DU SOUTIEN D'HTS CONSULTING AU PACTE MONDIAL

2. ACTIONS MISES EN ŒUVRE DEPUIS LA CREATION DU CABINET
 - a. Les droits de l'homme
 - b. Le travail
 - c. L'environnement
 - d. La lutte contre la corruption

1. RENOUELEMENT DU SOUTIEN D'HTS CONSULTING AU PACTE MONDIAL

Au travers de ce rapport, je suis heureux de confirmer le soutien inconditionnel qu'HTS Consulting apporte aux dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies concernant les droits de l'homme, les droits du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

HTS CONSULTING renouvelle son engagement et soutient sans réserve ces principes dans son action au quotidien. Toute notre entreprise s'engage à les intégrer toujours plus avant dans sa stratégie, sa culture commerciale, et ses modes opératoires. Elle s'engage également à faire une déclaration claire et publique de son action sur ces sujets et à en informer ses collaborateurs, ses partenaires commerciaux et ses clients.

Dans notre logique de responsabilité et de transparence, nous sommes déterminés à rendre publics les résultats de nos actions en faveur de la bonne application des dix principes du Pacte Mondial et rentrons dans un processus d'amélioration continue.

Jean-Bernard Girault
Président

2. ACTIONS MISES EN ŒUVRE DEPUIS LA CREATION DU CABINET

a. Droits de l'Homme

PRINCIPES

1. Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme dans leur sphère d'influence ; et

2. A veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'Homme.

De part notre métier et notre périmètre géographique, **nous sommes peu susceptibles de violation des droits de l'homme**. En tant qu'entreprise française, HTS Consulting est soumise au droit français qui s'inscrit pleinement dans le respect et la promotion de déclaration universelle des droits de l'Homme.

Depuis sa création, notre cabinet place l'Homme au cœur de sa politique de développement tant en interne que dans notre manière d'exercer notre métier.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE

- Sensibilisation des collaborateurs au respect des droits de l'Homme le jour de leur arrivée et lors des évaluations,
- Mise en place d'un dialogue social régulier permettant à chacun de s'exprimer librement,
- Sélection de fournisseurs respectueux des droits de l'Homme,
- Procédures de recrutement et d'évaluation garantissant la non-discrimination entre les collaborateurs.

RESULTATS

- Une culture d'entreprise centrée sur le respect des collaborateurs et l'équité.
- 50% des collaborateurs masculins / 50% de collaborateurs féminins au 1^{er} février 2013,
- 50% de femmes présentes au sein du Comité de Direction au 1^{er} février 2013,
- 100% des fournisseurs respectueux des Droits de l'Homme.

b. Droit du travail

PRINCIPES

3. Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective ;

4. L'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire ;

5. L'abolition effective du travail des enfants ; et

6. L'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.

HTS Consulting place le bien-être de ses collaborateurs au cœur de son projet d'entreprise. Convaincus que la performance de l'entreprise repose en grande partie sur ses collaborateurs, nous agissons, au quotidien, pour développer les conditions propices à leur épanouissement et ce, quel que soit leur niveau hiérarchique, leur sexe ou leurs origines.

En tant qu'entreprise française, nous sommes soumis au respect du droit français qui élimine toutes les formes de travail forcé ou obligatoire ainsi que tout travail réalisé par des enfants.

La liberté d'association et la reconnaissance du droit à la négociation collective sont étroitement encadrés par le droit social français et est une obligation qui s'impose de fait.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE

- Mise en place d'un dialogue social régulier permettant à chacun de s'exprimer librement,
- Sélection de fournisseurs ne recourant ni au travail forcé ou obligatoire ni au travail des enfants,
- Procédures de recrutement et d'évaluation garantissant la non-discrimination entre les collaborateurs

RESULTATS

- Une culture d'entreprise centrée sur le respect des collaborateurs, l'équité et développement du bien-être au travail,
- 50% des collaborateurs masculins / 50% de collaborateurs féminins au 1^{er} février 2013,
- 50% de femmes présentes au sein du Comité de Direction au 1^{er} février 2013,
- 100% des fournisseurs ne recourant ni au travail forcé ou obligatoire ni au travail des enfants.

c. Environnement

PRINCIPES

7. Les entreprises sont

invitées à appliquer

l'approche de précaution

face aux problèmes

touchant l'environnement

8. A entreprendre des

initiatives tendant à

promouvoir une plus

grande responsabilité en

matière d'environnement ;

et

9. A favoriser la mise au

point et la diffusion de

technologies

respectueuses de

l'environnement.

HTS Consulting accompagne les directions de grands groupes français et internationaux pour qu'ils s'adaptent au mieux aux mutations socio-économiques et environnementales en cours. Nos interventions nous conduisent ainsi à œuvrer pour la création de villes plus durables, pour le développement de l'intermodalité et des modes de transports doux, pour la réduction des dépenses énergétiques ou pour la promotion de la biodiversité.

Au-delà de nos sujets d'intervention, nous œuvrons, au quotidien, pour limiter notre impact environnemental. En tant que cabinet de conseil de petite taille, nous avons une empreinte environnementale faible. Celle-ci dépend à 80% de notre politique en matière de transport, d'impression et de parc informatique.

Convaincus que la préservation de l'environnement est un sujet clef pour l'avenir de notre planète, nous soutenons financièrement chaque année des actions en faveur de la préservation de notre écosystème.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE

Transport

- Choix d'une implantation géographique située à proximité des Transports en commun (Ligne 1 du Métro Parisien) et incitation des collaborateurs à emprunter les transports en communs pour aller travailler (financement de tout ou partie de l'abonnement transport),
- Mise en place d'une politique transport privilégiant les modes de transport peu carbonés (Principalement Fer),
- Utilisation de la vidéoconférence avec nos clients et partenaires internationaux visant à limiter les déplacements en avion.

Impressions

- Remise des documents produits au cours de nos missions sous format informatique,
- Investissement dans des vidéoprojecteurs permettant de partager des documents à plusieurs et de limiter les besoins en impression,
- Impression des livrables intermédiaires et finaux de mission uniquement sur demande du client,
- Impression recto/verso des documents,
- Utilisation généralisée de papier labellisé FSC,
- Envoi de e-cards en remplacement des cartes de vœux papier.

Parc informatique

- Achat d'ordinateurs économes en énergie et programmation des économiseurs d'écran de manière à limiter la consommation au maximum.

Soutien à la préservation de notre éco-système

- 2011 – Participation au financement de l'initiative Protei, bateau drone permettant la dépollution des océans lors des marées noires.
- 2012 – Participation au financement de la reforestation des forêts russes par une donation à l'action « Plantons pour la planète » menée par la fondation Yves Rocher.

Autres actions mises en place

- Limitation de la production d'emballages et de contenants (Pas d'utilisation de gobelets ou autre vaisselle jetable, utilisation de sucre en vrac sans sur emballages),
- Limitation de notre consommation d'énergie liée à l'éclairage et au chauffage par le choix de locaux éclairés par la lumière directe du jour et peu énergivores.
- Sensibilisation des salariés pour que les locaux ne soient pas éclairés lorsqu'ils sont vident.

RESULTATS

- 85% des trajets domicile/travail réalisés en transport en communs,
- 90% des trajets réalisés en train pour les destinations accessibles en train en moins de 5 heures, 10% de ces trajets réalisés en voiture, 0% de ces trajets réalisés en avion,
- Maintien sur les 2 premières années d'une consommation de papier inférieure à 2 ramettes de papier par consultant,
- 100% du papier consommé labellisé FSC,
- 100% du parc informatique labellisé « energy star »,
- 5% du chiffre d'affaires annuel reversés en 2011 et en 2012 à des initiatives menées en faveur de la préservation de notre éco-système (Protéi et action « Plantons pour la planète » menée par la fondation Yves Rocher) ,
- Elimination de la production de contenants alimentaires : 0 gobelets, 0 cuillères plastiques pour le café,
- Limitation de la consommation d'énergie : 0 nuits avec des locaux éclairés depuis la création.

d. Lutte contre la corruption

PRINCIPES

Du fait de notre activité et du périmètre géographique de notre activité, nous ne sommes pas confrontés à des problématiques de corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

10. Les entreprises sont
invitées à agir contre la
corruption sous toutes ses
formes, y compris
l'extorsion de fonds et les
pots-de-vin.